



KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



RSA

11-13, avenue de Friedland
75008 Paris

Lexibook Linguistic Electronic System S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur
l'autorisation d'attribution d'options de souscription
ou d'achat d'actions***

Assemblée du 14 septembre 2020 - résolution n°23

Lexibook Linguistic Electronic System S.A.

6 avenue des Andes - 91940 Les Ulis

Ce rapport contient 3 pages



KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



RSA

11-13, avenue de Friedland
75008 Paris

Lexibook Linguistic Electronic System S.A.

Siège social : 6 avenue des Andes - 91940 Les Ulis

Capital social : €. 3 881 659,50

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

Assemblée du 14 septembre 2020 - résolution n°23

A l'Assemblée générale de la société Lexibook Linguistic Electronic System S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et dirigeants sociaux, ou de certains d'entre eux, de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L.225-180, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Directoire et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

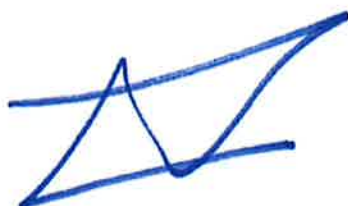
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Lexibook Linguistic Electronic System S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de
souscription ou d'achat d'actions
9 septembre 2020*

Par ailleurs nous vous signalons que le rapport du Directoire ne comporte pas l'indication sur le motif de l'ouverture des options de souscription ou d'achat des actions prévue par les textes réglementaires.

Paris La Défense, le 9 septembre 2020

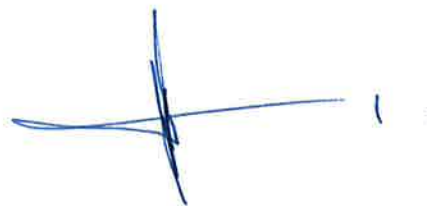
KPMG S.A.



Rémi Toulemonde
Associé

Paris, le 9 septembre 2020

RSA



Arnaud Devoucoux
Associé